Résolution adoptée par la Journée syndicale du 25 octobre 2012

Un secteur de santé et social de qualité

Le Syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs de l'OGBL s'engage depuis toujours pour un système de santé, de soins, social et éducatif public et non marchand de haute qualité, ainsi que pour de bonnes conditions de travail et de salaire pour les professionnels de ces secteurs qui s'engagent chaque jour pour garantir un encadrement de qualité aux malades, personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfants et toutes autres personnes nécessitant de l'aide.

Or, depuis plusieurs années, nous constatons que les ententes patronales de ces secteurs veulent à différents niveaux introduire des systèmes venant du secteur privé (ex : rémunération selon fonctions, évaluations individuelles des salariés, etc.). De même, côté gouvernement, le financement de ces secteurs se caractérise de plus en plus par l'introduction de forfaits, au niveau des hôpitaux avec loi sur la réforme des soins de santé, de même qu'au niveau du secteur social et éducatif (forfait ASP secteur handicap, loi Office National de l'Enfance).

Ces tendances vont de pair avec l'externalisation de certaines activités, comme par exemple la restauration, le nettoyage, l'informatique, la logistique ou l'accueil à des sociétés privées et commerciales à bas salaires.

Le Syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs de l'OGBL rejette toutes ces tendances et souligne que de bonnes conditions de travail et des salaires équitables sont indispensables afin de garantir nos exigences de qualité envers ces secteurs.

Le secteur des hôpitaux, des institutions conventionnées pour enfants, pour personnes en situation de handicap, pour personnes en détresse, les maisons de soins pour personnes âgées, etc. est un secteur public et non marchand, qui profite à tous les citoyens. Rappelons dans ce contexte l'importance du lien étroit entre les conditions de rémunération des CCT EHL et SAS et le secteur de la fonction publique luxembourgeoise.

Ceci engage également l'implication des professionnels du terrain et de leur syndicat dans l'élaboration des réformes qui sont censées augmenter la qualité dans les secteurs.

L'OGBL revendique plus de pouvoir de cogestion du personnel occupé et de ses représentants syndicaux dans les discussions par exemple autour de la qualité dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants.

Toute réforme sera vouée à l'échec si le droit à la cogestion n'est pas octroyé aux professionnels du terrain. Les discussions autour de la qualité ne peuvent se faire que dans le dialogue social.

Le Syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs de l'OGBL revendique le maintien, voire l'amélioration de la qualité dans ces secteurs, aussi bien pour les usagers que pour les salariés, notamment à travers :

- La transposition immédiate dans nos CCT des dispositions sur la revalorisation des professions socio-éducatives et de santé provenant de la réforme de la fonction publique
- Des rémunérations équitables et adaptées à la qualification des salariés
- Une dotation suffisante de personnel qualifié, reposant sur des critères transparents
- Une convention collective de travail unique pour les deux secteurs
- Un financement des secteurs qui garantit la qualité et les évolutions des CCT
- Nous revendiquons le maintien d'une garantie d'emploi pour les salariés de ces secteurs et refusons toute externalisation des activités
- Des formations des professions de santé et des professions socio-éducatives qualitatives